



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportés internes et résistants

Question écrite n° 58390

Texte de la question

M Denis Jacquat rappelant à M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre les termes d'une correspondance adressée en mars dernier aux associations représentant les patriotes résistants à l'occupation (PRO) et dans laquelle il faisait part de son intention d'apporter une solution positive au règlement du contentieux lié à l'indemnisation des PRO, lui demande de bien vouloir lui préciser sa position concernant un règlement rapide de cette question.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre s'efforce d'obtenir une mesure spécifique dans le projet de budget 1993 en faveur des patriotes résistants à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58390

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1992, page 2393